

**Réunion du Conseil de l'ED 353**  
**«Physique , Modélisation et Sciences pour l'Ingénieur »**  
**27 juin 2006 de 14h à 17h**

**Présents:** S. Bellizzi, S. Bonelli, R. Bouchakhour, A. Boudier, F. Charbit, T. Désoyer, D. Fronte, T. Gallouet, C. Kharif, JP Lefebvre, R. Martin, PO Mattei, JC Michel, A. Pocheau, R. Saurel, P. Suquet, E. Villiermaux.

## **1. Allocations du Ministère**

10 allocations ont été attribuées à l'ED au titre de la première session. 21 candidatures ont été reçues. Il est également possible de présenter des dossiers auprès des présidents d'université et auprès du Ministère au titre de la seconde session. Il convient donc de classer une quinzaine de candidats environ.

Les candidats retenus sont :

### ***Première session :***

1ers ex-aequo: Bellet (LMA), Calenzo (L2MP), Chambarel (IRPHE), Kadoch (MNSM-GP), Martinie (L2MP), Mcheik (IRPHE), Necciari (LMA), Pailha (IUSTI), Petitpas (IUSTI), Serret (IUSTI).

### ***Seconde session et allocations des présidents:***

11èmes ex-aequo: Couleur (L2MP), Riedinger (IRPHE),  
13èmes ex-aequo: Feuilly (LMA), Neffaa ((MNSM-GP)  
15èmes ex-aequo: Saikaly (IUSTI), Romann (L2MP).

Remarques: Calenzo est en attente d'une réponse pour un autre financement. IRPHE est en attente de renseignements complémentaires sur un autre candidat (Dubois) qui pourrait être ajouté à la liste.

## **2. Point sur les formations**

Pour l'année 2005-2006, les formations suivantes, proposées et suivies par les doctorants, ont eu lieu :

- « Brevets, propriété industrielle » du 24 au 28 octobre 2005 (2 jours théoriques + 3 jours TP, 25 personnes)
- « AFPS » : 2 sessions en juillet 2005 + 1 session (= 1 jours) en octobre 2005 (30 personnes)
- « Communication scientifique en anglais », par Gary Burkhart, en février et mars 2006 (4 jours + 1 jour TP, 30 personnes)
- « Anglais parlé », par l'American Center, 20 séances d'1h30 de novembre 2005 à mai 2006 (10 personnes)
- « Création de site web (SPIP) », les 14 et 15 juin 2006 (10 personnes).

Pour l'année 2006-2007, toutes ces formations devraient être reconduites. Une nouvelle formation, proposée par un cabinet de consultant travaillant pour les Ecoles Doctorales (notamment Grenoble), devrait être proposée en septembre sur la gestion du temps / du projet de thèse. Toutes les suggestions de nouvelles formation sont les bienvenues.

Les représentants des doctorants signalent que les formations longue durée font parfois l'objet de réticences de la part des directeurs de thèse. Il est rappelé que le plan individuel de formation est obligatoire et doit être approuvé en début d'année universitaire par le directeur de thèse, qui de ce fait, a connaissance des formations prévues et ne peut s'y opposer.

Le Ministère insiste fortement pour l'organisation de formations sur l'insertion des doctorants dans le monde du travail. L'ED souhaite compléter ces formations non scientifiques par une offre scientifique (cours de Master ou pour doctorants, conférences et congrès), chacun s'organisant pour définir au mieux une formation individuelle en fonction du projet professionnel du doctorant. En ce qui concerne les formations scientifiques, la faible participation des doctorants de l'ED aux journées non linéaires de Peyrescq est soulignée (malgré le grand intérêt de ces journées). Les représentants des doctorants soulignent également l'intérêt que les doctorants portent à ces formations scientifiques et invitent les responsables de Labos / Masters à faire plus de "publicité" pour ces cours.

Un nouvel appel à cours de haut niveau pour doctorants est lancé auprès des laboratoires.

### 3. Devenir des doctorants

Le Ministère adresse à l'ED des enquêtes de plus en plus précises sur le devenir des doctorants à l'issue de leur thèse. **Il est essentiel que les laboratoires s'organisent pour suivre le devenir de leurs doctorants, y compris plusieurs années après leur soutenance.** L'ED de son côté souscrit au logiciel ADUM qui devrait permettre de faciliter l'inscription des doctorants et leur permettre de garder le contact avec l'ED.

### 4. Contrat quadriennal

Selon les informations reçues, le dossier d'accréditation de l'ED devra être communiqué aux conseils scientifiques des différentes universités à l'automne. Il est donc prévu une réunion du conseil de l'ED début septembre pour parler des points suivants:

- politique scientifique de l'ED (notamment positionnement par rapport à la Physique),
- laboratoires d'adossés de l'ED,
- futur directeur de l'ED.

La séance est levée à 17h.